



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026

1° APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2026

ADMINISTRATION GENERALE

2° ELECTION DU MAIRE

3° FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

4° ELECTION DES ADJOINTS

5° LECTURE ET REMISE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

6° DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

7° FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

RESSOURCES HUMAINES

8° RECOURS AU PERSONNEL CONTRACTUEL

INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

9° INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DE LA DELEGATION ACCORDEE A MONSIEUR LE MAIRE

Nota bene : À titre exceptionnel, compte tenu du sous-dimensionnement de la salle du conseil municipal au regard de l'affluence attendue susceptible d'engendrer des risques pour la sécurité du public et des élus, cette séance se déroulera dans les locaux de l'ancienne médiathèque située rue Park ar Fetan.